

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination des membres du jury de la Communauté française chargé de conférer les grades délivrés dans la section Agronomie et dans la catégorie technique de l'Enseignement supérieur non universitaire de type long

A.Gt 22-01-2009

M.B. 31-03-2009

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles, notamment l'article 43;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 novembre 1996 instituant un jury de la Communauté française pour conférer les grades délivrés de candidats ingénieur industriel et d'ingénieur industriel, tel que modifié;

Considérant que les président, vice-président, secrétaire, secrétaire-adjoint et membres doivent être nommés pour une période de deux ans par le Ministre ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés président, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint du jury de la Communauté française chargé de conférer les grades délivrés dans la section Agronomie et dans la catégorie technique de l'Enseignement supérieur non universitaire de type long :

Président : QUOIRIN Marcel, Inspecteur honoraire de l'enseignement supérieur.

Vice-Président : GUILLAUME Daniel, Directeur de catégorie honoraire à la Haute Ecole « Roi Baudouin »

Secrétaire : MAIRE Raymond, Professeur honoraire à la Haute Ecole « Blaise Pascal ».

Secrétaire-adjoint : MAESFRANCX Paul, Chef de travaux à la Haute Ecole de la Communauté française « Paul Henri Spaak »

Coordinateur des épreuves : GREGOIRE Pierre, Directeur président honoraire de la Haute Ecole Charlemagne.

Article 2. - Sont nommés membres de ce jury :

1^{er} cycle

ANSIEAU Franz

ARNOULD Guy

BRUWIER Paul

CALLEWAERT Agnès

CHAIDRON Suzette

COOSEMANS Luc

COPPIN Robert

DECAP Jacques

DEGROOT Willy

DEVAL Philippe

DONNET Xavier

DOUCET Jean-Alphonse

DUPONT Louis-Yves

GALHAUT Daniel

GERARD Jean-Luc

GREGOIRE Pierre

KARELLE Serge

LESCROART Ralph



LIEVENS Robert
ROMANINI Louis
SEVERS Thierry
STEVENS Patrick
THIBAUT Jean-Pol
TUTS Geneviève
VAN DROOGENBROECK Jean
VAN LEUGENHAGHE Claude
VASSAUX Philippe

2^e cycle
SEVERS
BIENFAIT Eric
BOTTIN Benoit
BRISBOIS Guy
CALLEWAERT Agnès
CHARLIER Christian
CONJAERTS Isabelle
CORTISSE Olivier
DANHIER Dominique
DEHARD Jacques
DELMOT-VAN HOORDE R.-PH.
FROMENT Bruno
GIARD Christine
HOUZARD Christian
HUBERT Fabrice
KARELLE Serge
HUBERT Fabrice
LAHOUSTE Jean-Philippe
LARUELLE Marie-Pierre
LENOIR Pierre
MAILLIEZ Marc
MASY Gabrielle
MOTTE Marie-Andrée
QUEVY Thierry
QUITTELIER Bernard
RAINAUT Christian
THIRY Georges
TUTS Geneviève
URBAIN Christian
VANDENBROUCKE Corinne.

Article 3. - Cette liste n'est pas exhaustive. Elle sera modifiée en fonction des futures inscriptions. Ces modifications tiendront compte, dans la mesure du possible, de la parité entre membres du personnel de l'enseignement officiel et membres du personnel de l'enseignement libre.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

Article 5. - Le Ministre ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 22 janvier 2009.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations

internationales,
Mme M.-D. SIMONET

